

COMMUNIQUE

Les classes de BTS ne sont pas faites pour les chiens !

« Un BTS en LP ? Mais vous n'y pensez pas ! »

Voilà, en gros, la réaction du Recteur de Paris en réponse à une demande formulée par un Lycée Professionnel (LP), d'un bel arrondissement de Paris pourtant.

Cette manière d'envisager l'implantation des classes d'Enseignement Supérieur dans les établissements du Secondaire conduit à plusieurs remarques et interrogations.

1. Lors de la création des baccalauréats professionnels, au tournant des années 80-90 du dernier siècle, il était prévu que 20 % des lauréats pourraient prolonger leurs études. Pourquoi, alors, n'a-t-on pas créé aussi les filières supérieures permettant de les accueillir ? On pouvait mettre en place des Brevets Professionnels Supérieurs. Mais qu'importe l'appellation : il fallait au moins des cycles d'enseignement supérieur courts, ouverts prioritairement aux bacheliers pro. Sont-ce les pouvoirs publics qui n'y ont pas pensé ? Sont-ce les organisations syndicales qui n'en ont pas voulu ? Ce qui est certain, c'est que ni les unes ni les autres n'ont fait correctement et complètement leur travail et que ce chantier doit être rouvert.
2. Les bacheliers pro qui veulent poursuivre leurs études doivent donc se rabattre sur les BTS initialement destinés aux bacheliers techniques et technologiques*. Pour intégrer ces classes auxquelles leur scolarité secondaire ne les a pas préparés**, ils leur faudrait peut-être passer par des classes passerelles qui alourdisent leur charge de travail ou dilatent jusqu'à trois ans une durée d'études prévue pour deux. Est-ce de cette inadéquation « politique » des structures d'accueil à la formation antérieure des bacheliers pro que naît le mépris dans lequel beaucoup, et non des moindres, tiennent l'Enseignement Professionnel Public ?
3. Dans la mesure où les classes de BTS, dans leur insuffisance actuelle par rapport aux bacs pro, accueillent ces derniers, quelle dérogance y a-t-il donc à préparer un BTS dans les locaux d'un LP ? Les Lycées Professionnels seraient-ils un cadre insuffisamment noble pour héberger des structures de l'Enseignement Supérieur ?

A toutes ces interrogations, la réponse semble bien être que, dans la tête des décideurs (et de beaucoup d'autres), les établissements secondaires, type lycée, sont catalogués selon une hiérarchie immuablement vénérée.

- Très grands et prestigieux lycées dotés des classes préparatoires les plus huppées

- Grands lycées, prépas de moindre rang, et BTS de haute volée (avec, en outre, le moins possible de bacs techno ; alors, les bacs pro ...)
- Lycées à BTS « mixtes » comptant des bacs techno en concurrence avec des bacheliers SLES***
- Lycées avec BTS accueillant des bacs pro
- LP sans rien qui touche au Supérieur.

Cette hiérarchisation des valeurs (au sens de valeur cotée en bourse) des établissements secondaire est un héritage napoléonien qui a peu à voir avec l'Ecole de la République. Cet héritage est cependant bien commode pour faire de l'Ecole une machine à reproduire l'ordre social, établi dans ses injustices, plutôt qu'un instrument de la mobilité et de l'ascension sociales.

C'est de ce dévoiement que s'autorise la vindicte des détracteurs de l'Ecole Publique, en général, et de l'Enseignement Professionnel Public, en particulier.

Mais le **SNCA e.i.L. Convergence** ne tombe pas dans ce piège. Il dénonce, et dénoncera chaque fois que cela sera nécessaire, les détournements et contournements imposés aux missions de l'Ecole républicaine.

Le **SNCA e.i.L. Convergence** revendique l'égalité des droits à l'accès à l'Enseignement Supérieur pour tous les bacheliers qui le souhaitent et s'y sont préparés.

Il revendique, tout autant, l'égalité des devoirs des établissements dans l'accueil de ces étudiants et, pour tous ces établissements, le droit à la même dignité.

Paris, le 16 mars 2007

**Le fait est, par ailleurs, que les classes de BTS comptent de plus en plus de bacheliers d'enseignement général (baccalauréats S, L et ES)*

*** En effet, certains BTS « très professionnels » ne sont alimentés que par des bacheliers « professionnels ».*

**** Dont le débouché réservé est pourtant l'Université ...*